



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 MARS 2018

Date de la convocation : 02 mars 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Jean Yves ROSAZZA (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Vincent DEDIEU (Suppléant), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°180320_002
MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX
DE L'ACTIVITÉ « SERVICES NUMÉRIQUES »**

DÉLIBÉRATION N°180320_002
MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX
DE L'ACTIVITÉ « SERVICES NUMÉRIQUES »

Vu les statuts du Syndicat mixte Gironde Numérique permettant la mutualisation des Services Numériques,

Considérant l'obligation de valider le montant des participations facultatives des membres au regard des services proposés,

Considérant que les participations facultatives des membres aux Services Numériques sont décomposées en deux parties :

- Une participation forfaitaire qui permet l'accès à une plate forme de services et/ou à des prestations de sécurisation des données
- Une participation pour des prestations complémentaires non prévues dans le cadre des services proposés lors de l'adhésion

Les participations sont modulées en fonction des items suivants :

- Nombre d'agents (ETP)
- Capacité de sécurisation des données nécessaires
- Notion de mutualisation territoriale

Les prestations comprises dans les adhésions sont décrites dans l'annexe jointe.

La participation est souscrite par une Communauté de communes ou d'agglomération pour elle même et les communes membres en fonction des éléments du catalogue joint en annexe.

La participation est annuelle du 1^{er} Janvier au 31 décembre de l'année. Toute adhésion votée à compter du 1^{er} septembre sera effective pour l'année suivante.

Le choix de participer à la mutualisation revient pour la Communauté de communes ou d'agglomération à voter une délibération de participation qui se matérialisera par une convention-type d'adhésion.

Considérant que la présente délibération vise à ajuster les tarifs des prestations liées aux logilibres « Open Demande » afin de prendre en compte les prix pratiqués par le prestataire suite à la mise en œuvre du nouveau marché

**DÉLIBÉRATION N°180320_002
MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX
DE L'ACTIVITÉ « SERVICES NUMÉRIQUES »**

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- D'approuver la modification du catalogue des prix des services telle que visée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 mars 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Annexe : Catalogue des prix modifié

Annexe 1

LES PRESTATIONS DU CATALOGUE DES SERVICES NUMERIQUES

Sécurisation et qualité de gestions de données publiques

- Serveur de fichier (NAS)
- Sauvegarde externalisée des données vers le centre de données
- Surveillance avec un rapport hebdomadaire
- Espace de stockage
- Gestion nom de domaine
- Hébergement site internet
- Serveur de mail avec son outil de gestion
- Gestionnaire d'authentification
- Délégué à la protection des données mutualisé

Gironde Numérique assure l'administration et la maintenance du centre de données et du matériel fourni pour la sécurisation de vos données.

Plateforme de services

- Profil acheteur
- Tiers de télétransmission homologué Actes
- Tiers de télétransmission homologué Hélios
- Mails sécurisés (convocation électronique, LRAR électronique)
- Identité électronique (certificat), limité à 2 par collectivités
- Signature électronique : parapheur
- Espace Numérique de Travail : agendas, carnet d'adresses, tâches, fichiers partagés, gestion incidents, gestion de projets, ...
- Gestion électronique des congés
- Gestion électronique des délibérations
- Porte document collaboratif
- Outil de planification de réunion
- Vidéo conférence

Un diagnostic initial est réalisé avec chaque adhérent pour établir la cartographie du matériel et des usages afin de définir les priorités. Chaque adhérent disposera d'une plateforme des services à sa disposition et d'une plateforme de services à destination de ses administrés. Gironde Numérique assure la mise en place, la formation et l'assistance aux utilisateurs. Des guides pratiques sont mis en ligne pour les utilisateurs.

LA PARTICIPATION D'ADHESION AU CATALOGUE DES SERVICES NUMERIQUES

Montant de l'adhésion mutualisée de l'EPCI et de ses communes

Système d'information tous compris													
50 agents max	CDC seule	CDC + 3 communes (*)	CDC + 5 communes (*)	CDC + 10 communes (*)	CDC + 14 communes (*)	CDC + 18 communes (*)	CDC + 22 communes (*)	CDC + 25 communes (*)	CDC + 28 communes (*)	CDC + 31 communes (*)	CDC + 34 communes (*)	CDC + 37 communes (*)	CDC + 40 communes (*)
100 Go	4 613	6 150	7 688	10 250	12 813	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313
250 Go	5 638	7 688	10 250	12 813	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875
500 Go	7 688	10 250	12 813	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438
1To	10 250	12 813	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000
1,2 To	12 813	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000	43 563
1,4 To	15 375	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000	43 563	46 125
1,6 To	17 938	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000	43 563	46 125	48 688
1,8 To	20 500	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000	43 563	46 125	48 688	51 250
2 To	23 063	25 625	28 188	30 750	33 313	35 875	38 438	41 000	43 563	46 125	48 688	51 250	53 813

(*) les communes inférieures à 300 habitants ne seront pas comptabilisées.

Participation individuelle d'une commune d'un EPCI adhérent aux services numériques

Participation individuelle des communes facturée à la CDC								
Nombre d'habitants	< 100	< 500	< 1 000	< 2 500	< 5 000	< 10 000	< 20 000	< 100 000
Coût annuel	350	500	900	1 500	2 500	4 000	7 500	20 000

Les coûts en euros sont toutes taxes comprises et comprennent toutes les charges.

II – COUT POUR PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Facturation à la communauté de communes ou d'agglomération dans les conditions spécifiées ci-après:

Informaticien mutualisé	Unité	Coût annuel
mis à disposition sur les territoires	1 journée / semaine	12 500,00 €
	1 journée / mois	2 500,00 €

	Prestation	Quantité jours	coût
Diagnostic Télécom avec remise d'un rapport d'analyse et axes d'optimisation	Flash niveau 1	1,5 jours	1 250,00€
	Complet niveau 2	4 à 6 jours	4 250,00 € pour 6 sites représentatifs
			1 150,00 € pour 6 sites supplémentaires
	Diagnostic sur mesure	1 jour	Expert technique: 1 050,00€ Chargé d'affaires: 700,00 €

Opendemandes : Logiciel de gestion de flux citoyen

Communes < 3 500 habitants (Maximum 5 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	332,50
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	1 061,00
Communes < 10 000 habitants et Communautés de communes (Maximum 8 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	1 248,50
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	1 635,50
Communes > 10 000 habitants et Communauté d'agglomération (Maximum 15 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	2 393,00
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	2 590,50

	Option		
	< 3 500 habitants	< 10 000 habitants	> 10 000 habitants
Assistance utilisateur supplémentaire	15	28	28
Formation supplémentaire (journée)	960	960	960
Intégration données	500	660	790
Connecteur Parapheur paramétrage	175	175	175
Connecteur Parapheur Abonnement	62	76	115
Visa sortant paramétrage	450	575	1 335
Visa sortant abonnement	90	280	415
Option			

	< 3 500 habitants	< 10 000 habitants	> 10 000 habitants
Module VIP paramétrage	270	915	915
Module VIP Abonnement	65	155	225
Module VIP Téléformation 4 h	270	270	270
Connecteur LDAP	665	665	665

	Nombre d'habitants	< 10 000 hbts			> 10 000 hbts
		< 3 agents	< 5 agents	> 5 agents	
Logilibre police municipale	Installation, paramétrage et formation (à distance si inférieure à 3 agents)	850,00 €	1300,00 €	2200,00 €	2750,00 €
	Abonnements, hébergements et maintenance annuels	170€/an	225€/an	225€/an	280€/an
	Assistance utilisateur (coût par utilisateur)	80,00 €	75,00 €	70,00 €	70,00 €
	Option de verbalisation électronique (fourniture d'une tablette pour signature + télé-installation)	240,00 €			

Identité électronique: Certificat RGS 2*	Unité	Coût	renouvellement
	1 (valable 3 ans)	175,00 €	175,00 €

Prestation sur mesure à la demande des adhérents	Sur devis
--	-----------

Les prestations complémentaires sont exonérées de TVA conformément à l'article 261B du Code Général des Impôts.

Annexe 2

CATALOGUE DES SERVICES NUMERIQUES HORS MUTUALISATION

Les prix sont affichés Hors Taxes

Prestation de sécurisation des données	30 Giga Octet	50 Giga Octet	100 Giga Octet
Frais d'accès au service (mise à disposition d'un serveur NAS, paramétrage, abonnement année 1)	1 500	1 500	1 500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	300	500	1000

Prestation de mise en place du dispositif dématérialisation vers les services de l'état	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	300
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	80

Délégué à la protection des données mutualisés	Budget < 1M€	Budget<5M€	>5M€
Frais d'accès aux services (méthodologie, information, registre)	1 000	2 000	3 000
Abonnement annuel	300	500	750

Prestation de mise en place outil collaboratif	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	100

Prestation de mise en place outil congés	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	100

Prestation Identité Numérique d'une collectivité	
Frais d'accès au service (Nom de domaine, mail, site internet standard - Formation)	500
Abonnement annuel espace stockage 10 (accès aux services, assistance utilisateur)	100
10 Go supplémentaire	50

Envoyé en préfecture le 23/03/2018

Reçu en préfecture le 23/03/2018

Affiché le



ID : 033-200010049-20180320-180320_002-DE

Identité électronique: Certificat RGS 2* valable 3 ans	
Durée de validité 3 ans	175
Prestation sur mesure à la demande	Sur devis

Les prestations hors mutualisation peuvent être soumises à TVA.